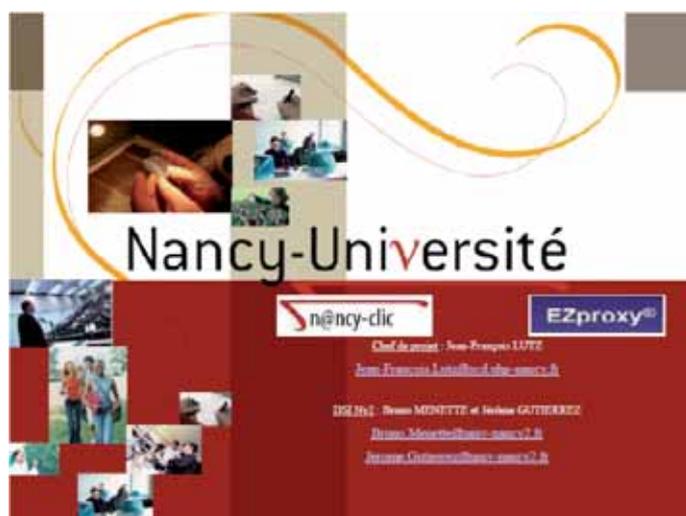


• Valoriser la documentation électronique dans le cadre de l'EPCS de Nancy

Les Nancéens ont exposé leur stratégie de signalement des périodiques électroniques et nous font part ici des suites qu'ils envisagent.



C'est dans le cadre de leur fédération « Nancy-Université » que les trois universités nancéennes, Nancy-I, Nancy-II et l'Institut national polytechnique de Lorraine (INPL), ont décidé au printemps 2008 de mettre en œuvre une stratégie commune de signalement des périodiques électroniques et d'accès distant aux ressources en ligne. Le choix de retenir des outils communs présentait non seulement l'avantage de réduire les coûts humains et logiciels, mais il permettait aussi d'affirmer la proximité de vue des trois services communs de la documentation, traduite dans un contrat quadriennal unique, et d'initier une dynamique de travail sur un projet concret.



Mise en œuvre

Après désignation des chefs de projet fonctionnel et technique, un groupe de travail, réunissant deux représentants de chaque établissement et deux informaticiens de la direction du système d'information de Nancy-II, a procédé aux paramétrages des deux outils retenus : un résolveur de liens et un système d'accès distant.

Résolveur de liens

Le choix s'est porté sur Worldcat Link Manager de la société OCLC qui présente les fonctionnalités classiques d'un résolveur de liens (rebonds Open URL et répertoire de revues). Chaque établissement dispose depuis février 2009 de sa propre « instance » (<http://inpl.lm.worldcat.org/> par exemple) offrant l'accès aux ressources souscrites. La dimension de projet commun s'exprime dans les choix graphiques, dans la stratégie de communication et dans le nom de baptême (n@ncy-clic).

Système d'accès distant

La mise en place d'un outil commun d'accès distant (en l'occurrence le reverse-proxy EZ Proxy) a supposé de résoudre le problème posé par une installation logicielle unique (donc *a priori* une seule adresse IP) pour trois établissements disposant d'abonnements qui se recouvrent en grande partie. La solution trouvée consiste à attribuer une adresse IP de sortie (celle transmise aux fournisseurs) différente pour chaque établissement. L'attribution de cette adresse IP se fait sur la base de l'authentification des usagers dans l'annuaire LDAP et sur la transmission de ces informations à EZ Proxy en utilisant le protocole Shibboleth.

Et la suite ?

Ne souhaitant pas nous arrêter en si bon chemin, nous avons ouvert deux nouvelles pistes :

- **l'intégration** dynamique, par le biais de web services, du répertoire des revues électroniques dans les environnements web des trois établissements – sites web et environnement numérique de travail (ENT) ; cette intégration rendra transparent le changement de résolveur de liens que nous envisageons dans le cadre du projet ERMS (Electronic Resource Management System) de Couperin ;
- **l'amélioration** de la description des ressources numériques dans nos sites web et ENT respectifs ; un outil commun, baptisé Linkdoc, est en cours de développement et pourra utilement faire l'objet d'une présentation aux prochaines Journées ABES.

Jérôme Gutierrez

Jean-François Lutz

Nancy-Université www.nancy-universite.fr
Université Nancy-I www.uhp-nancy.fr Service commun de la documentation Jean-François Lutz, chef de projet fonctionnel
Université Nancy-II www.univ-nancy2.fr Direction des systèmes d'information Jérôme Gutierrez, chef de projet informatique

• Gérez et signalez les thèses électroniques de vos établissements

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, depuis 2000 (circulaire du 21 septembre 2000), sont invités à promouvoir et à pérenniser la production scientifique et technique par la diffusion électronique des thèses. Ce bouleversement dans les habitudes de travail des établissements nécessite à la fois la mise en place de nouvelles pratiques (circuit administratif, mode de production de la thèse, modalités de dépôt, chaînes de transformation des documents...)

